

REFFAY & ASSOCIES

Inscrite aux Barreaux de l'Ain et de Lyon

44 Rue Léon Perrin 01000 BOURG EN BRESSE – TEL. 04.74.45.95.77

Fax 04 74 45 95 96 - reffaybourg@reffay-avocats.com - www.reffay-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

**D'UNE MAISON D'HABITATION avec piscine,
et bâtiment annexe à usage de garage et atelier,
avec sol, pré, bois et terrain d'agrément
Sis à BOLOZON (01450), 552, rue du Viaduc.**

MISE A PRIX : 35.000 EUROS (TRENTE CINQ MILLE EUROS)

(Outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 15 MARS 2022 A 14 HEURES

à l'audience du juge de l'exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de BOURG EN BRESSE (01), Palais de Justice, 32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées

Cette vente est poursuivie à la requête de la **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES – CERA**, société coopérative à forme anonyme, directoire et conseil de Surveillance, au capital de 1.150.000.000 €, ayant son siège social à LYON (69003), Tour INCITY, 116 Cours Lafayette, inscrite au R.C.S de LYON sous le n° 384 006 029, agissant poursuites et diligences de ses représentant légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE : A BOLOZON (01450), 552 Rue du Viaduc, une propriété bâtie et non bâtie cadastrée **section A n°49**, lieudit 552 Rue du Viaduc, (30a 90ca), **n° 1673**, lieudit « grand pra » (30a 00ca), **n° 1678** (8a 23ca) et **n°1679** (1a 72ca), lieudit « la gare » soit une contenance totale de 70a 85ca, comprenant :

- **une maison de plain-pied** construite dans les années 70, d'une surface habitable de 71,26 m² selon rapport BATIMEX en date du 9.06.2021, composée d'un séjour/salon (27,02m²), d'une chambre (14,04 m²), d'une cuisine (14,13 m²), d'un bureau (8,65 m²), d'un dégagement (1,85 m²), d'une salle d'eau (4,51 m²), d'un WC (1,06 m²) ; actuellement inoccupée et laissée à l'abandon.
- **un petit bassin d'agrément**,
- **une piscine** en béton enterrée, à l'abandon
- **un local technique** en béton, avec une toiture recouverte de tuiles et surmontée de panneaux photovoltaïques, avec pompe à chaleur,
- **un bâtiment en béton** avec toiture deux pans, constituée d'une couverture de plaques de fibrociment, comprenant une partie garage et une partie atelier,
- **avec sol, pré, bois et terrain d'agrément**, non entretenus

Visite des lieux : sur place le MERCREDI 2 MARS 2022 de 10h à 11h.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 21/00044) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères et également les sites info-encheres.com et avoventes.fr